



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 09 mai 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

MAIRIE
42 place de la Mairie-Gandren
57570 Beyren-lès-Sierck

Objet : Dossier de déclaration concernant la renaturation de l'aval du ruisseau de semming sur la commune de Beyren-lès-Sierck

Réf : FP/RS - ASPE-L9

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Travaux de renaturation de l'aval du ruisseau de semming sur la commune de Beyren-lès-Sierck**

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement de la Boler et de ses Affluents

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2017-00193** en date du 09 mai 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie ANTOINE-POTIER